

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°46 • octobre 2006

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21^{er}, rue Voltaire, 75011 Paris | Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com
Pour le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros. <http://resistons.lautre.net/>**

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Qui pouvait penser que les violences policières resteraient sans réaction ?

Mardi 19 septembre, les Tarterêts, dimanche 1^{er} octobre, les Mureaux, à chaque fois l'intervention de la police aura déclenché une réaction radicale chez des habitants des quartiers concernés. Dans le premier cas, l'hypothèse très médiatisée d'un guet-apens s'avère contredite par l'enquête judiciaire qui parle maintenant « d'agression spontanée » faisant suite à une interpellation. Dans le second, la réaction fait suite à des violences policières. *« C'était un jeune toxico, très maigre. Les policiers l'ont traîné au sol, des jeunes sont venus en exigeant qu'on appelle l'ambulance. Les policiers ont sorti l'extincteur et ont gazé tout le monde, c'est de là que c'est parti ».* (Libération du 3 octobre).

Un an auparavant la révolte grondait dans les quartiers. À l'origine, la mort de Bouna et Zied fuyant la logique de contrôle et de répression étatique qui se manifeste dans les rapports quotidiens avec les flics, violence, humiliation, insultes... Aujourd'hui, c'est toujours cette même logique qui semble être visée, les brutalités policières comme maintien par la force d'un ordre inégalitaire. Soit pauvre et tais-toi, et si tu oses ouvrir la gueule on te tape dessus.

Mais cette fois, quoi que l'on puisse penser du tabassage des flics par les jeunes, la réponse collective et immédiate marque une évolution vers une organisation spontanée sous forme d'auto-défense face l'agression au quotidien d'un système d'oppression.

Ensuite, c'est le déballage médiatique de l'hystérie sécuritaire exacerbée par la course à la présidentielle ; menace, accusation sur un seul témoignage anonyme rendu possible par les nouvelles lois liberticides, déploiement de force, multiplication des provocations... De quoi occuper les esprits pour mieux masquer la plus dure des violences, celle de l'exploitation, de la précarité, du racisme, des conditions de vie dégradées...

➤ Sarkozy vocifère, mais Cachan gagne des droits

Au cours du mois de septembre, le ministre de l'Intérieur a déployé tous ses « arguments » habituels (enlèvement d'un enfant de deux ans, interpellations, placement en rétention, expulsions violentes...) sans oublier son refus par personne interposée (préfet) de toute proposition collective viable (maire de Limeil).

Devant de telles méthodes, 6 hommes ont choisi de mettre leur vie en danger pour obtenir leurs droits au travail et au séjour en France et ont fait la grève de la faim pendant 45 jours.

Si aujourd'hui, malgré Sarkozy, une solution collective semble se dessiner, c'est grâce au courage des familles et de leurs soutiens locaux, à la solidarité qui s'est développée en Ile de France (manifestations) et aux nombreuses personnes qui les ont soutenus.

Et la lutte continue !

Car les rafles d'enfants scolarisés ont commencé (en douce si possible), la circulaire piège de juin 2006, en dépit de 6000 régularisations, a permis d'identifier et de localiser de nombreuses familles sans papiers qui ont reçu des refus (environ 26000), la dernière loi Sarkozy de juillet 2006 (CESEDA) détruit les quelques droits encore ouverts aux étrangers non communautaires et organise des procédures d'expulsion plus courtes et plus faciles (ce qui ne veut pas dire moins violentes).

Sans oublier l'Europe forteresse qui se construit et rejette les violences policières et les centres de rétention aux frontières extérieures (Ukraine, Biélorussie, Libye, etc). Cf. www.cimade.org ; www.gisti.org ; www.migreurop.org ; www.educationsansfrontieres.org

➤ La loi dite « de prévention de la délinquance »

déjà discutée au Sénat va passer en deuxième lecture à l'Assemblée. Préparée depuis trois ans par Nicolas Sarkozy elle organise le fichage, le contrôle, la délation et la répression et réclame la collaboration des travailleurs sociaux, des enseignants... Grèves et manif s'organisent dans toute la France pour le mardi 10 octobre. Infos : www.abri.org/antidelation

➤ Le « contrat de responsabilité parentale »

Le décret d'application de la loi de mars 2006 sur le « contrat de responsabilité parentale » est paru du JO du 2 septembre. Cette loi désigne clairement un bouc émissaire, les parents, pour mieux camoufler la responsabilité de l'Etat dans la précarisation croissante des familles des quartiers populaires. Elle veut faire des allocations familiales une récompense pour bonne conduite.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Dijon: une fois n'est pas coutume confirmation de la condamnation d'un policier en cour d'appel pour avoir tabassé une femme en garde-à-vue (côte cassée, lésions au thorax et à l'abdomen), un flic a pris un an de prison dont 4 mois ferme, ce qu'a confirmé la cour d'appel. Le fait qu'une collègue ait témoigné contre lui ne doit pas être étranger à cette condamnation inhabituelle.

La «forteresse Europe» tue Le 16 janvier 2003 M. Hagos est expulsé vers Johannesburg. Entravé et étranglé par «l'application consciencieuse faite par les flics des Gestes Techniques Professionnels en cas d'Interpellation» comme ils disent, il est mort deux jours plus tard. Les trois policiers de l'escorte étaient jugés le 28 septembre pour homicide involontaire. Délibéré au 23 novembre. Gageons que le verdict ne changera en rien la politique française ou européenne en matière d'immigration. A-t-elle seulement été évoquée, tout comme ces hommes et femmes morts de ses conséquences... sur des fils de fer barbelés, noyés en mer, dans des conteneurs, des trains d'atterrissage ou des centres de rétention. Un procès pour la bonne conscience ?

Voir «Le livre noir de Ceuta et Melilla» par Migreurop, téléchargeable sur <http://www.migreurop.org/IMG/pdf/livre-noir-ceuta.pdf>

Et toujours des expulsions... Le 7 septembre à Montauban, une jeune femme marocaine et sa petite fille ont été arrêtées sur le chemin de l'école. Elles venaient, la semaine passée, d'avoir un refus de régularisation au titre de la circulaire du 23 juin alors qu'elles remplissaient les conditions. Après un séjour au centre de rétention de Cornebarrieu, et malgré la mobilisation, la mère et la fille ont été expulsées le 22 septembre dernier. Il faut que ça cesse ! Régularisation immédiate de tous les sans-papiers !

Rafle à Chartres dans une école maternelle

«Lundi 11 septembre, des policiers sont entrés, qui plus est, en toute illégalité, dans une école maternelle pour arrêter un enfant dont les parents "sans-papiers", harcelés depuis des mois, étaient détenus au même moment au commissariat, dans le but évident d'expulser toute la famille. Cette violation flagrante du droit à l'éducation, sans aucune considération pour la dignité humaine et la santé psychique d'un enfant, rappelle certaines des heures les plus sombres de l'histoire de ce pays. Décidément, la politique du Ministre de l'Intérieur et sa mise en oeuvre par le Préfet d'Eure-et-Loire montre chaque jour davantage sa dangerosité pour tous. Il faut que cela cesse ! Il n'y a en effet aucune fatalité à ce déchaînement de la violence contre les "sans-papiers", contre des enfants, contre l'école elle-même : ainsi l'enfant a pu être protégé et finalement la famille a dû être relâchée.»

(Extrait du communiqué signé RESF et le Collectif 28)

Match anti-guerrilleros contre flics à Laon Ca se passe le 17 septembre. Deux Jeep se livrent à un rodéo avec une dizaine de parachutistes dedans, le conducteur est ivre. Le chauffeur est conduit au commissariat. Mais ses camarades, venus, comme lui, s'entraîner au tout nouveau centre d'entraînement en zone urbaine de Sissonne contre la guérilla urbaine, font de la résistance. Dans les locaux de police, le ton monte. Dans la bousculade, un policier est légèrement blessé au doigt. Les militaires ne lèvent le camp qu'à 6 heures. Dans l'après-midi, quatre militaires sont placés en garde à vue pour outrage. Le sous-préfet qualifie l'affaire de «lamentable». Mettez à la place de parachutistes, de jeunes de banlieues qui attaquent un commissariat. Ce serait, encore une fois le déchaînement médiatique et policière contre la «racaille». Mais de la part des professionnels de la violence, ce n'est que «lamentable». Quant à leur jugement, parions qu'ils ne finiront pas en prison.

Le BAFT aux Tartarêts Lu dans le 20 minutes du jeudi 21 septembre : Témoignage d'un habitant de la cité : «Ici il y a une brigade, la Baft (brigade antiflic des Tartarêts). Une cinquantaine de gens de la cité qui défendent leurs intérêts et qui n'hésitent pas à se battre...»

Un drone espion Un drone fourni par l'armée française a été mis à disposition du directeur de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis pour surveiller d'éventuels troubles. C'est ce qu'affirme un des responsables de Synergie (deuxième syndicat d'officiers de police) sur l'antenne de LCI. Big Brother is watching you !

Mais que font-ils de toutes ces fiches ? Ça y est, les nouveaux papiers d'identité biométrique, carte d'identité et le passeport, vont peu à peu remplacer les anciens. La nouveauté c'est une puce dite RFID pour «Radio Frequency Identification» qui contient des données biométriques, empreinte digitale et photographie du visage de face, consultable à distance, plusieurs dizaines de mètres suivant les cas. C'est la même technologie qui est utilisée pour le «passe Navigo» dans les transports parisiens et maintenant développé aux «cartes orange». Un faux progrès au service d'un meilleur contrôle des populations.

Enseignants, pas flics ! Base-élève, c'est le nom du système de fichage informatisé de la maternelle au CM2. Toutes les données familiales, sociales, scolaires et identitaires des élèves seront ainsi transmises dans un fichier national partiellement accessible aux maires. Le véritable «plus» de Base-élève réside surtout dans certains champs à renseigner, qui nous en disent long sur les besoins statistiques invoqués : nationalité, résultats scolaires, langue et culture d'origine, absences, intervenants éventuels, situation familiale, santé, date d'entrée en France... On rentre ici dans les champs de la loi contre la délinquance de Sarkozy. C'est l'instrument d'une politique sécuritaire et policière. En conséquence, nous (SUD-Education) demandons l'abandon du fichier Base-élèves, ...à informer les parents d'élèves des risques encourus par leurs enfants et, ...à refuser de rentrer les données sensibles dans ce fichier. – d'après SUD-Education.

Source : <http://www.abri.org/antidelation/Enseignants-pas-flics>

➤ SUR LE VIF Descente spectacle aux Mureaux

Après les Tartarêts le 25 septembre, c'est aux Mureaux que la police a débarqué en masse le 4 octobre. De nouveau les médias étaient invités, propagande oblige. Mais la présence des caméras s'accompagne aussi d'un éclairage inhabituel sur les méthodes policières. Brutalités, perquisitions aléatoires, portes défoncées, appartements retournés, enfants braqués... Un jeune homme témoigne que sa mère jetée à terre s'est vu renverser de l'huile chaude sur le pied, le repas renversé au sol pendant que la famille est alignée dans le couloir. Une jeune femme de la même famille parle de son fils de deux ans et demi braqué, un pistolet sur la tempe, «ils nous considèrent comme des animaux». En repartant vers l'appartement voisin pour remettre ça les flics aurait lâchés «on s'est trompés». Ces méthodes, pourtant habituelles, rendues publiques, il a bien fallu annoncer une expertise, de quoi se refaire une image face aux médias.

➤ AGIR Roland Vuillet se bat...



...depuis des années. La répression du ministère de l'Éducation Nationale le frappe parce qu'il a refusé de jouer aux briseurs de grève. Son affaire passe bientôt devant la Cour administrative d'appel. Soutenez-le ! Modèle de lettre à envoyer sur <http://www.sudeducation.org/article1693.html>

Procès de J.C. Amara Les avocats Irène Terrel et Sohil Boudjellal ont donc obtenu un report pour le jugement de Jean-Claude Amara, porte-parole de Droits devant!!, concernant l'action du 13 avril 2006 au musée des colonies (chefs d'accusation : violence volontaire à agent aggravée en réunion et dans l'exercice de ses fonctions). La nouvelle date du jugement est fixée au vendredi 10 novembre 2006 à 13h30 / TGI de Paris / 10e chambre.